BRIELLES

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2024 - N°47







BRIELLES

Sommaire

Mot du Maire 03

La vie municipale 04

Infos communautaires 15

Infos pratiques 17

La vie associative 24

Agenda 34

Photo des classes 36

Jours et heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi :
09h00 à 12h00 (sauf le mercredi)
Vendredi :
09h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00

Contact

Tél : 02.99.96.94.58
Email : mairie@brielles.fr
Site internet : www.brielles.fr
Page Facebook : Mairie de Brielles

Permanence en Mairie

Maire et Adjoints sur rendez-vous

Comité de rédaction du bulletin :
VALLAIS Peggy, GESLIN Serge, PIHOURS Arnaud, FOUCHER Emmanuel, CORDON Carole-Anne

Impression et Mise en page : Agence de communication IDEO-Marketing

Bonjour à tous,



Elisabeth DELAHAYE, Maire

L'année 2023 a été une année qui a vu l'achèvement de certains projets.

En effet, l'adressage, le CRAPA, l'installation d'une boîte à livres et l'acquisition d'une maison d'habitation (rue d'Anjou) ont été finalisés.

Par ailleurs, la rénovation de l'immeuble situé au 11 rue d'Anjou reste toujours un projet que nous souhaitons mettre en place :
une étape vient d'être franchie avec la réalisation de l'audit énergétique du bâtiment.

Je tiens aussi à vous faire part de l'avancée de la réfection de la rue du Maine. Les travaux de voirie devraient débuter en février 2024, suite à la relance de l'appel d'offres.

En 2023, la mairie a eu le plaisir d'accueillir au sein de son équipe d'employés communaux Monsieur BEASSE : nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour conclure, notre commune ne serait pas la même sans l'investissement et la dynamique positive impulsés par nos associations. Je les remercie vraiment pour tout ce qu'elles font au quotidien.

Les membres du conseil et moi-même vous souhaitons une très belle année 2024.



Vœux de la municipalité

Dimanche 07 janvier 2024 à 11h
Salle du Val Fleuri

PRÉSENTATION DES AGENTS



Monsieur Jean-Michel BEASSE a rejoint l'équipe des agents communaux le 27 mars 2023 suite au départ de Monsieur Pierrick COUASNON.
Il est présent les lundi, mardi, jeudi et vendredi à raison de 27h hebdomadaires.

Il est en charge de l'entretien des espaces verts communaux et vient en renfort de Monsieur Mathieu MALIN.

Remerciements

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier Séverine DOREAU et Yohann BÉGOUIN pour leur implication dans la vie municipale : Conseil Municipal, CCAS, Commissions, ...

RECENSEMENT 2024

Cette année, la commune de Brielles réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 17 février 2024.

• Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.
Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.
Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2024 ? Contactez la commune au 02.99.96.94.58 ou mairie@brielles.fr

• Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également des **statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.
Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. **Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...



3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat général au 02.99.96.94.58 ou mairie@brielles.fr. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Pour ce faire, deux agents recenseurs ont été recrutés :
Messieurs Jacques RAISOIR et Norbert PIHOURS.
Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Le 09 juin 2024 auront lieu les élections européennes, le scrutin se déroulera à la salle du Val Fleuri.

COMMISSION CHEMIN - VOIRIE - ENVIRONNEMENT

PATA 2023

L'entreprise SÉCHÉ de Bourgneuf-la-Forêt a réalisé le PATA (Point A Temps Automatique) dans le cadre du groupement de commandes composé des communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Domalain, Étrelles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé, Vergéal. Les travaux se sont élevés à 8 583,92€ TTC, et ont été réalisés dans les secteurs de la Marzelle, la Chevillardière, la Déière et le Bignon.

CRAPA

Le comité des fêtes de Brielles a fait l'acquisition de structures installées le long d'un parcours de 3.3km. Le tracé du parcours a été validé par la commune. Plusieurs journées de travail ont été nécessaires aux membres du comité des fêtes et du conseil municipal ainsi qu'aux agents municipaux volontaires pour créer le sentier et installer les agrès.

La commune a quant à elle financé la signalisation du parcours, et Vitré Communauté la clôture et les poteaux permettant de délimiter le parcours.





Fleurissement commune

Cette année, les agents techniques accompagnés des jeunes du dispositif «Argent de poche» ont rafraîchi le pourtour de l'Église.

Cimetière

La législation interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires au sein du cimetière, nous vous remercions de rester compréhensifs sur la présence éventuelle de mauvaises herbes. Les agents communaux interviennent autant qu'ils le peuvent. Les tarifs des concessions sont disponibles en page 17.

Adressage

La campagne de numérotation des lieux-dits en campagne effectuée en partenariat avec la poste est désormais terminée. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire que les plaques portant le numéro attribué à votre domicile soient apposées de manière visible.

Les numéros attribués ayant été intégrés à la base nationale d'adresses, il vous est nécessaire d'effectuer votre changement d'adresse : impôts, CAF, sécurité sociale, carte grise, etc.

Centre-Bourg

Après un premier appel d'offres où les offres reçues excèdent les crédits budgétaires alloués au marché, la municipalité a décidé de lancer une nouvelle procédure.

Les travaux devraient débuter courant février – mars 2024.

Bornes d'apports volontaires



Au cours de l'année 2023, le SMICTOM Sud-Est 35 a installé des QR code sur l'ensemble des bornes d'apports volontaires afin de pouvoir signaler tout dysfonctionnement. Les bornes d'apports volontaires sont situées :

- Rue de la Mairie
- Rue des Étangs
- Allée de la Relandière
- Rue du Val Fleuri
- Rue de Bretagne

Tout nouvel habitant de la commune doit se signaler auprès du SMICTOM afin de pouvoir obtenir un badge s'il habite dans le bourg ainsi qu'une carte pour la déchetterie pour les habitants de toute la commune.

COMMISSION URBANISME - BÂTIMENT

Lotissement de la Grotte

Durant l'année écoulée, le lotissement de la Grotte a attiré de nouveaux habitants. Il reste donc à ce jour cinq lots à la vente. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants !

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.



Décorations de Noël



Deux nouveaux décors ont été achetés pour illuminer les candélabres des lotissements.

Défibrillateur salle des sports

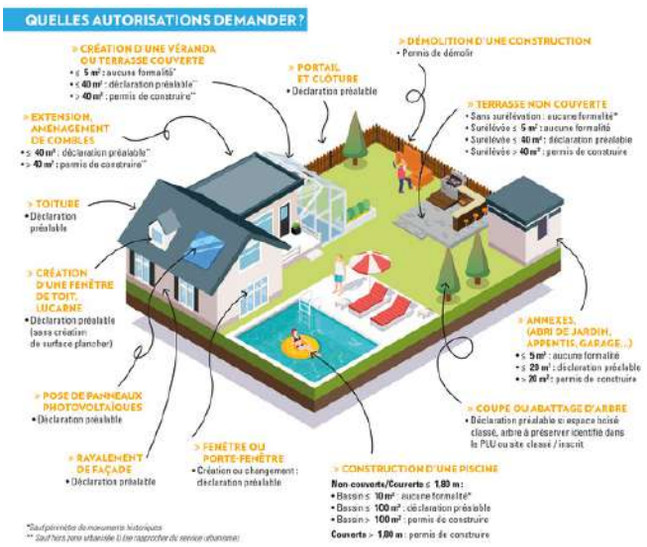
Un défibrillateur a été installé près de la salle des sports, sur le parking à droite du portail.



Urbanisme

Il est rappelé qu'avant tous travaux d'urbanisme il est nécessaire de se renseigner auprès de la mairie.
En effet, en fonction des travaux envisagés, il est impératif de déposer une déclaration préalable (DP), un permis de construire (PC), un permis d'aménager (PA), ..., et d'attendre la réponse des services d'instruction pour débuter les travaux.

En l'absence de demande préalable et d'autorisation, les travaux peuvent être stoppés et la démolition de l'édifice obligatoire.



Racks vélos

Des racks à vélos ont été installés devant la bibliothèque et la salle des sports.


Devant la bibliothèque


Devant la salle des sports

Abribus

Un abribus a été mis en place à côté de la salle du Val Fleuri avec le concours des agents techniques et des conseillers municipaux.

Il a été financé par la commune et le concours de Vitré Communauté par une subvention relative aux mobilités.



Immeuble

Un audit énergétique a été effectué par le bureau d'étude Gremmsol sur le bâtiment situé 11, Rue d'Anjou afin d'envisager les futurs travaux.

Boîte à livres

Installée au mois de juin, la boîte à livres est alimentée par la bibliothèque. Chacun peut choisir un ou plusieurs livres et l'emporter mais aussi déposer des livres en bon état. Le renouvellement des livres rend cette boîte plus attractive, n'hésitez pas !

Pour profiter au mieux de votre lecture, un banc a été installé près de la boîte à livres.



Acquisition Rue d'Anjou

La commune a fait l'acquisition d'un bien situé 37 et 37 bis Rue d'Anjou pour un prix de 46 000 € afin de pouvoir à terme créer des places de parking sur les parties garage et jardin.

La destination de la maison est en cours d'étude.



COMMISSION JEUNESSE

Relais Petite Enfance

Des animations à destination des enfants de moins de 3 ans

• Espace jeux
Les dates des espaces jeux 2023-2024 :

Jeudi 5 octobre	Vendredi 15 mars
Jeudi 30 novembre	Jeudi 4 avril
Jeudi 7 décembre	Jeudi 16 mai
Jeudi 11 janvier 2024	Jeudi 13 juin
Jeudi 8 février	

• Spectacles
• Matinées «plein air»
• Sorties chez les pompiers
• Des animations «comptines et lectures» avec la bibliothèque






Des temps de professionnalisation des assistants maternels

• Formations
• Conférences
• Soirée d'échanges




Des appels, des rendez-vous et des réunions d'informations sur l'embauche d'un assistant maternel et sur la recherche d'un mode d'accueil collectif

En 2022 c'est..
• 1301 appels reçus
• 2769 mails reçus
• 346 RDVS physiques




Des actions pour la promotion du métier d'assistant maternel

• Une campagne d'affichage
• Des réunions infos-candidats
• Un forum sur le métier de la petite enfance
• Un clip sur le métier : déjà + de 50k vues.

Cliquez sur le QR Code pour découvrir le métier en vidéo !

Le Relais Petite Enfance en pratique :

• Service gratuit qui recouvre 19 communes :
Argentré-du-Plessis, Availles- sur- Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etrelles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint Germain-du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Un guide petite enfance avec les informations sur :
• Les structures collectives du territoire
• Les démarches pendant la grossesse
• Les aides CAF et MSA
• Les informations sur l'embauche d'un assistant maternel
• Les lieux de rencontre pour les familles...
https://fr.padlet.com/relaispetiteenfance15/les-modes-d-accueil-sur-le-territoire-olxuutjme3sz2ulz

Le blog du Relais Petite Enfance :
https://fr.padlet.com/relaispetiteenfance15/relais-petite-enfance-secteur-argentr-du-plessis-la-guerche--jxgxs93ma6rv69l7

Vous y trouverez :
• Newsletters : actualité du service
• Soirées d'échanges à venir
• Conférences à venir
• Fiches d'activités pour les enfants
• Vidéo
• Livrets à thème : langue des signes, motricité libre, comptine...

Contacts :
Tel : 02 99 96 59 77
Mail : relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr
: « Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne »

Permanences téléphoniques :
• Lundi de 9h à 12h
• Mercredi de 8h30 à 12h30
• Jeudi de 13h à 17h

Permanences physiques à Argentré du Plessis (à la Fourmilière) :
SUR RENDEZ-VOUS
• Lundi de 9h à 12h
• Mardi de 14h à 19h

Permanences physiques à La Guerche de Bretagne (au Centre Social) :
SUR RENDEZ-VOUS
• Mercredi de 8h30 à 12h30
• Vendredi de 13h à 17h

Argent de poche

Trois sessions ont été mises en place en avril, août et octobre au cours de l'année 2023. Ce sont neuf jeunes qui ont pris part à la vie de la commune et son embellissement. Nous les remercions pour leur implication ! Un grand merci aux agents communaux qui les ont encadrés.



Ces missions sont proposées durant les vacances scolaires pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Consultez la page Facebook de la commune, le site internet ainsi que la presse pour connaître les prochaines dates !

Pour plus d'informations, contacter la mairie.





COMMISSION FINANCES

Impôts locaux

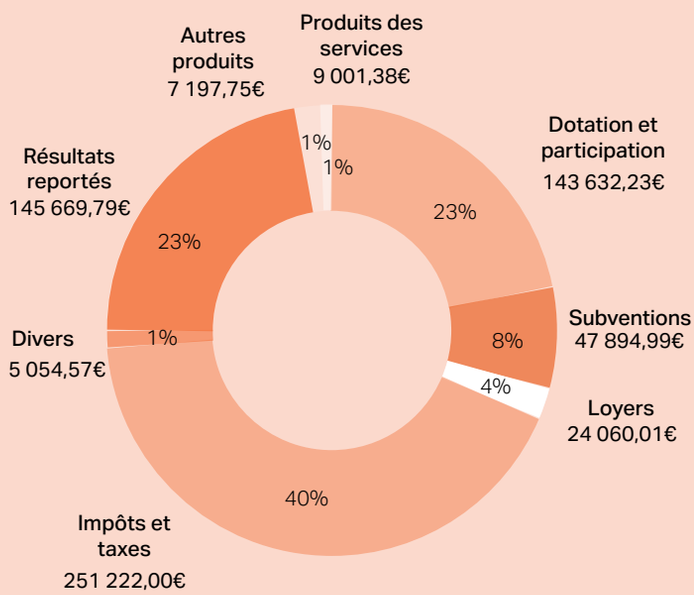
En 2023, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux des différentes taxes.
Par contre, les valeurs locatives cadastrales, indexées sur l'indice des prix à la consommation, ont été revalorisées de 7,1% ; ce qui explique l'augmentation constatée sur vos cotisations.

Budget réalisé 2022

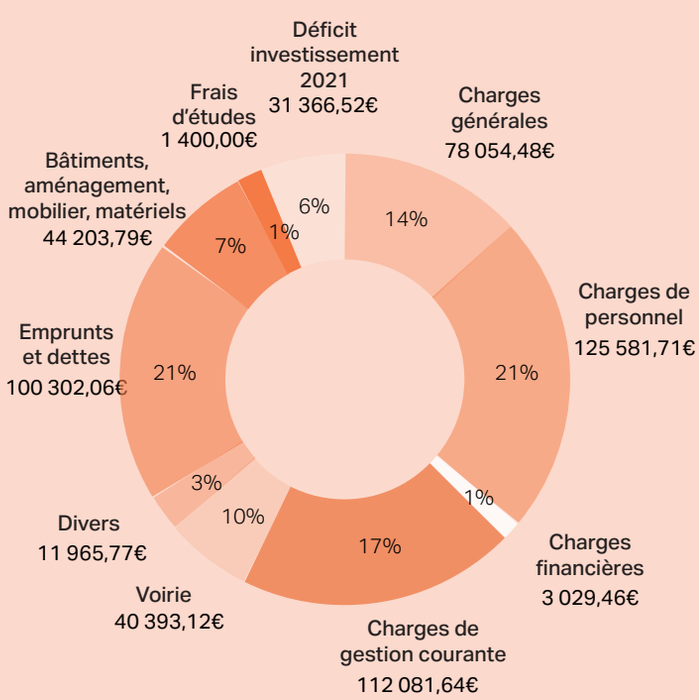
En 2022, la section de fonctionnement a dégagé un résultat de 59 183,33€ auquel il faut ajouter le résultat reporté de 2021 de 81 341,21€, soit un résultat de clôture de 140 524,54 €.

La section d'investissement termine l'exercice avec un déficit de 22 403,85€ auquel s'ajoute le déficit reporté de 2021 de 31 366,52€, soit un déficit de clôture de 53 770,37€.

RECETTES : Budget fonctionnement et investissements cumulés



DÉPENSES : Budget fonctionnement et investissements cumulés





COMMISSION ASSOCIATIONS

Réunion annuelle

Le 13 octobre 2023, s'est tenue la réunion annuelle en présence des associations et des membres de la commission associations de la commune. Toutes les associations étaient présentes pour ce temps d'échange constructif.

Subventions

En 2023, la commune a versé une subvention aux associations suivantes :
- Lire à Brielles : 250,00€
- Club de Football «Les Bleuets» : 700,00€
- Volley-Ball «Les Bleuets» : 700,00€
- Les Amis de la Grotte : 100,00€
- Chasseurs de Brielles : 100,00€
- Anciens combattants : 100,00€

Une subvention a été versée à hauteur de 50,00€ à l'association des donneurs de sang d'Argentré-du-Plessis et 208,80€ au comice agricole du Pays d'Argentré.

COMMISSION COMMUNICATION

Site internet

La commission communication s'est associée à Consolweb pour mettre en correspondance le site internet de la commune avec l'identité visuelle propulsée en 2021 par l'apparition d'un nouveau logo. Le site étant toujours en cours de construction, de nouvelles rubriques feront leurs apparitions (artisans, associations, etc, ...).

À l'issue de chaque conseil municipal, le bandeau d'informations générales du site internet est actualisé et reprend les sujets abordés lors de ces séances dans la rubrique «questions diverses».

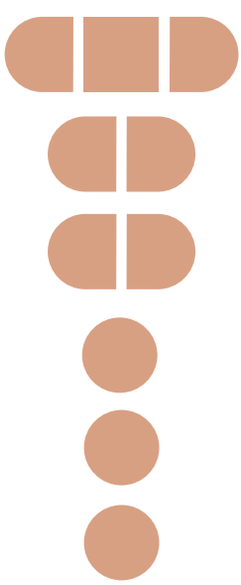
Boîte à idée et page Facebook

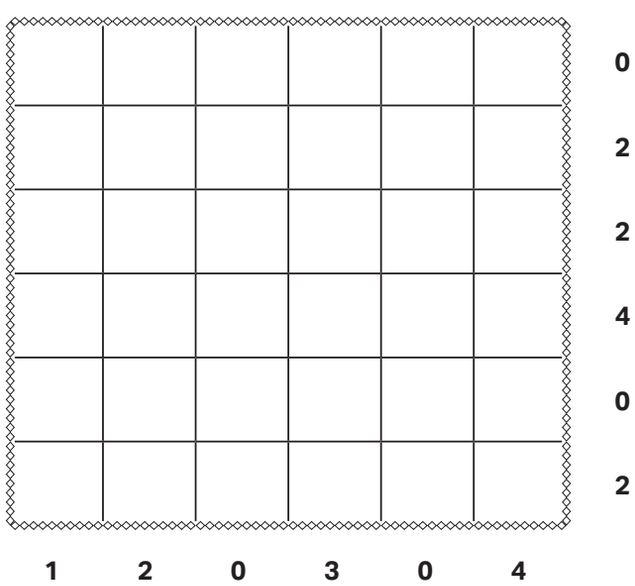
N'hésitez pas à glisser vos idées, suggestions, souhaits, projets, dans la boîte à idées, située à côté du panneau d'affichage de la Mairie, la municipalité les attend !

La page Facebook de la commune est aussi un moyen d'obtenir de nombreuses informations, n'oubliez pas de la suivre !

BATAILLE NAVALE

Placez ces navires sachant que le chiffre indique le nombre de cases occupées sur la colonne ou rangée correspondante. Aucun navire n'est en contact avec un autre.

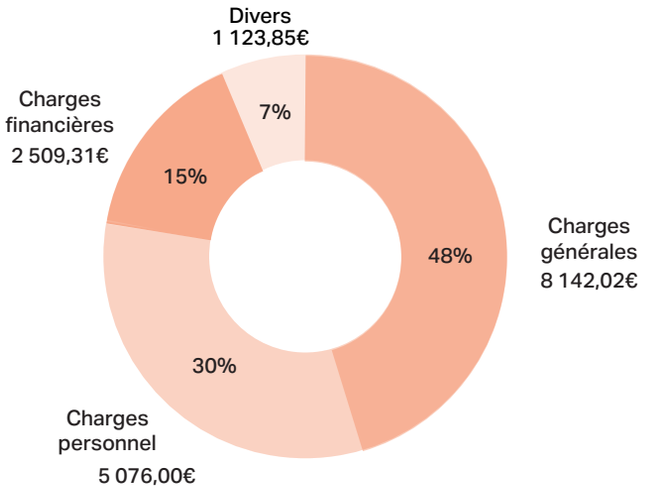




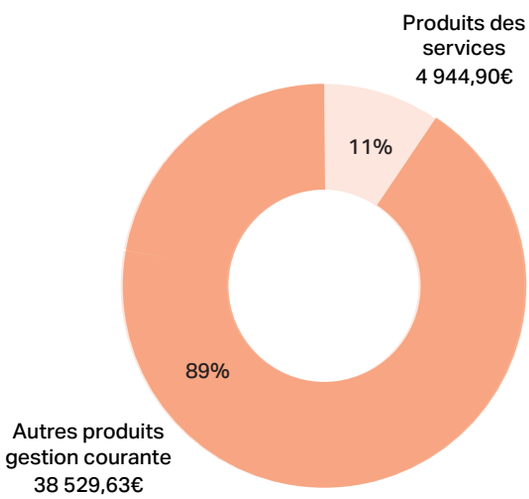
CCAS

Budget réalisé 2022

DÉPENSES : Budget fonctionnement et investissements cumulés



RECETTES : Budget fonctionnement et investissements cumulés





Actions

• Le repas des personnes âgées de 70 ans et plus a fait son retour le samedi 02 décembre 2023 à la Salle du Val Fleuri. Environ 70 personnes ont été conviées au repas confectionné et servi par le traiteur «La Charrue» d'Availles-sur-Seiche.
En 2024, le repas laissera sa place à la distribution de colis, et reviendra en 2025 !

• Le bien situé 13, rue de Bretagne a été vendu pour un montant de 78 200.00€. Une partie des fonds sera destinée à la rénovation énergétique du parc locatif ainsi qu'à la réfection des clôtures.

L'ENSEIGNEMENT

École

L'école accueille en cette rentrée 55 élèves de la PS au CM2, encadrés par la même équipe enseignante que l'année dernière.

Nos valeurs :

APPRENDRE
Permettre à chaque enfant d'apprendre à son rythme en favorisant la pédagogie active.

DEVENIR AUTONOME
Rendre l'enfant acteur de ses choix notamment dans son travail en le responsabilisant.

GRANDIR ENSEMBLE
S'épanouir au sein du groupe en développant l'entraide et la bienveillance.

S'ÉVEILLER
Proposer des temps de partage pour grandir avec Jésus.







• Thème de l'année : le tour du monde.
Des projets interdisciplinaires et des temps d'école avec tous les enfants seront prévus pour faire vivre ce thème au maximum. Projet carte postale, l'objectif est de recevoir des cartes du monde entier.

• Sorties organisées : classe de neige CM1-CM2, sortie à la ferme pour les maternelles, spectacles au centre culturel, jeux UGSEL de secteur, séances de natation, intervenante musique du CP au CM2, intervenant sport en CE2-CM.



Dans le cadre du programme pédagogique 2022-2023 sur les métiers, les élèves de l'école sont venus visiter les locaux de la mairie et poser des questions à Madame le Maire relatives à ses fonctions ainsi qu'aux activités de la mairie.

Contact par téléphone au 02.99.96.93.73
(ne pas hésiter à laisser un message vocal)
ou par mail eco35.ste-j-arc.brielles@enseignement-catholique.bzh

ACCUEIL DES TOUTES PETITES SECTIONS À PARTIR DE JANVIER

Blog : https://saintejeannedarcbrielles.toutemonecole.fr

OGEC

L'école de Brielles accueille aujourd'hui 55 élèves de la maternelle jusqu'au primaire.

Elle est composée de 3 enseignantes, 1 ATSEM et une personne pour la cantine et la garderie. C'est une équipe jeune et dynamique avec des projets annuels innovants.

Cette année, le thème est le voyage du tour du monde. N'hésitez pas à envoyer une carte postale du monde entier pour faire voyager nos enfants.

Nous espérons l'année prochaine pouvoir accueillir de nouveaux élèves afin de pérenniser l'avenir de l'école.
Des travaux ont été réalisés pour isoler les bâtiments et recevoir au mieux les enfants.

Nous remercions les membres de l'OGEC et leurs nouveaux arrivants, l'ensemble de l'équipe enseignante et le personnel ATSEM. L'OGEC vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Vous trouverez ci-dessous une photo pour les coordonnées de l'école afin d'envoyer des cartes postales si cela est possible, bien entendu.

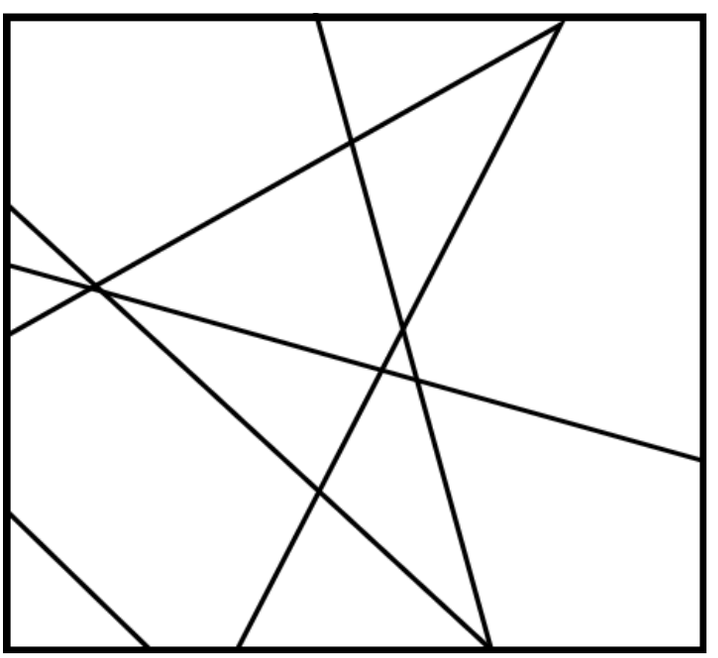




Jeux

GRAND ANGLE

Retrouvez le nombre exact de triangles.
Votre réponse : Il y a ..... triangles



ETAT CIVIL

Naissances

THOMAZEAU Alice, 12 juillet 2023, *11 La Pavière*
RIBAULT Martin, 5 août 2023, *489 Le Plessis*
JEULAND Axel, 21 août 2023, *1902 La Doublière*
CHAUVEL Amélya, 15 septembre 2023, *155 La Duché*
MACE Lïno, 10 octobre 2023, *694 La Chintre*
MICHEL Livia, 30 octobre 2023, *2 allée de la Relandière*
CRUBLET Gabriel, 9 novembre 2023, *6 allée des Epinettes*
CALTEAU Raphaël, 21 novembre 2023, *11 allée des Epinettes*

Décès

PAUN Ferdinant-Christian, 6 avril 2023
LETESSIER Patrice, 19 mai 2023
CHARRON épouse TRICOT Marie, 10 octobre 2023
KERZERHO Stéphane, 12 novembre 2023

Mariage

VIGNOT Frédéric et MARTIN Sonia, 27 mai 2023

Noces de platine

EON Marcel et Marie-Thérèse, 16 septembre 2023

PACS

GENET Nicolas et HAMARD Linda, 04 décembre 2023

NUMÉROS UTILES

Veolia eau - Retiers :	09.69.32.35.29
Gestionnaire réseau d'électricité ENEDIS (raccordement) :	09.69.32.18.79
Centre des impôts : 7 Place du champ de foire - Vitré :	02.99.74.54.48
ADIL (Aide Départementale d'Information sur le Logement) :	02.99.78.27.27 - www.adil35.org
Architecte conseil - Hélène VALLÉE - Vitré :	02.99.74.43.53
CDAS Pays de Vitré :	02.90.02.92.10
Maison médicale de Vitré :	02.99.75.55.65
CPAM permanences à la Maison pour tous :	36 46
Pharmacie de garde :	32 37
C.H.U Rennes :	02.99.28.43.21
C.H Vitré :	02.99.74.14.14
Centre antipoison :	02.99.59.22.22
Prévention suicide :	3114
Prévention harcèlement :	3018

TAXI.com

Taxi.com est un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour les personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations :

- le lundi de 9h à 18h30 | réservation le vendredi entre 9h et 12h
- le mercredi de 9h à 18h30 | réservation le mardi entre 9h et 12h
- le samedi de 9h à 13h | réservation le vendredi entre 9h et 12h

Taxi.com fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté.
Un tarif unique quelle que soit la distance parcourue.
Tarif pour un aller simple : 4 €.

Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté (bulletin disponible sur le site internet ou en mairie).
Réservation au 02 99 74 32 18



Coordonnées des dispositifs d'aide



La maison du logement

La Maison du Logement regroupe en un seul endroit différents professionnels de l'habitat.

Le service logement de Vitré Communauté renseigne le public sur :
- Le logement locatif social et privé
- L'offre d'achat et les aides financières
- Les dispositifs financiers pour la rénovation et la réhabilitation énergétique d'un logement
- Les investissements dans l'immobilier
- Le logement pour les jeunes

Adresse :
47, rue Notre Dame
35500 VITRE
Tél : 02 99 74 02 87
Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs communaux 2024

Délibération en date du 13 novembre 2023.

Salle du Val Fleuri Capacité : 100 personnes assises / 120 personnes debout	**BRIELLOIS**	**EXTÉRIEUR**
Location 1/2 journée	250,00 €	300,00 €
Forfait week-end	350,00 €	400,00 €
Vin d'honneur / Café	60,00 €	80,00 €
Vaisselle cassée		
Verre - tasse	2,10 €	
Assiette	4,20 €	
Cuillère, fourchette, couteau	1,05 €	
Vaisselle sale	50,00 €	

Caution de réservation : 200 €
Acompte de réservation : 100 €

Salle des lavandières Capacité : 40 personnes	BRIELLOIS	EXTÉRIEUR
Vin d'honneur / Café	50,00 €	70,00 €
Réunion - 1/2 journée	50,00 €	60,00 €
Réunion - journée	80,00 €	90,00 €

Concessions

Nature des emplacements	Tarifs -15 ans	Tarifs -30 ans
Concession 1m² (enfant)	60,00 €	95,00 €
Concession 2m² (adulte)	95,00 €	165,00 €
Cavurne	65,00 €	75,00 €

Acquisition d'une cavurne : 300,00 €

Photocopies

• Particuliers : mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15.00€ soit 50 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.

• Associations : mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15.00€ soit 75 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.

Formalités administratives

• Carte d'identité, passeport et timbre fiscal
Au 1er décembre 2016, le système de délivrance des titres d'identités (carte d'identité et passeport) a évolué. Depuis cette date, les documents d'identité ne peuvent être délivré que dans les communes équipées d'appareils de prise d'empreintes biométriques. Autour de Brielles, les communes dotées de ce système sont :
- La Guerche de Bretagne
- Etrelles
- Vitré
- Châteaubourg
- Châteaugiron

Il vous faut désormais remplir une pré-demande en ligne sur le site www.ants.fr et en parallèle prendre un rendez-vous avec une des mairies ci-dessus afin de pouvoir déposer vos documents et procéder à la prise d'empreinte biométrique. Attention ! Les délais d'attente sont très longs, il est nécessaire de bien anticiper votre démarche !

• Recensement citoyen
Qui ?
Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pourquoi ?
L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire..). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Comment ? Deux possibilités :
- Par internet
1. Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
2. Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille
3. Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis dans zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne»
4. Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions

- A la mairie de votre domicile
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille

• Reconnaissance anticipée
La reconnaissance avant naissance peut-être effectuée par le père et la mère, de manière individuelle ou conjointe. Elle permet d'établir la filiation entre le parent et l'enfant lorsque ceux-ci ne sont pas mariés. Elle doit être réalisée entre le 5ème et le 8ème mois de grossesse.

Pour réaliser l'acte, l'officier d'état civil aura besoin d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Une copie de l'acte est remise à la personne déclarante pour transmission à l'officier d'état civil qui établira l'acte de naissance.

• Le paiement en ligne et chez les buralistes
La direction générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

Informations diverses

• Horaires éclairage public
La municipalité a fait le choix d'allumer les éclairages publics du 15 septembre au 31 mai de 07h00 à 08h30 ainsi que de 17h30 à 21h00. Durant la période estivale, soit du 1er juin au 14 septembre, l'éclairage public est totalement éteint.

• Bruits de voisinage
En complément de l'arrêté préfectoral en vigueur, un arrêté municipal a été pris le 22 novembre 2023 afin de réglementer les bruits de voisinage le week-end.

Les horaires autorisés sont les suivants :
o Du lundi au samedi : 08h00 à 20h00
o Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

• Animaux errants
Nos amis les bêtes sont parties intégrantes du paysage de Brielles. Au sein de notre commune rurale, il est courant de voir vaches et chevaux dans les champs alentours.

Cependant, nos animaux domestiques doivent rester dans le cadre privé et leur divagation ne peut être admise.
La qualité de vie de chacun est impactée par ces actes indélicats qui nuisent à la quiétude de la commune.

En tant que propriétaires d'animaux, il est de votre devoir de procéder à leur identification pour permettre une recherche simple et rapide en cas de perte d'un animal.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi et sont responsables des dommages causés par ces animaux. Les animaux errants attrapés par la commune seront envoyés au refuge le plus proche où les propriétaires devront payer une somme d'argent pour palier à la garde de cet animal.

• Pré-plainte en ligne
Le dispositif de pré-plainte en ligne vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Pratique, il présente plusieurs avantages :
• Plus de liberté : après avoir renseigné un formulaire de pré-plainte en ligne, le particulier choisit le lieu où aller signer sa plainte, au sein d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie. Il dispose ensuite d'un délai de 30 jours à partir de l'accusé de réception de la pré-plainte pour la signer.

• Un accueil privilégié : le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi contacte alors la personne qui a déposé la pré-plainte pour convenir d'un rendez-vous et l'informer des justificatifs à fournir. Le policier ou le gendarme qui reçoit le particulier connaît ainsi sa situation et peut répondre à toutes ses interrogations sur le traitement et le suivi de la plainte.

• Un gain de temps : il suffit de se présenter à l'heure et au jour fixés avec l'ensemble des justificatifs demandés pour signer la déclaration. La plainte sera alors officiellement déposée.



• Dégradations
Comme tous les ans, désormais et malheureusement, la commune subit des dégradations.
Il faut savoir que cela représente un coût conséquent. Pour exemple, cette année, les dégradations faites au niveau du toit des vestiaires du foot vont représenter une dépense qui se situe entre 5 000 et 6 000 € !!
Inutile de préciser que cet argent aurait pu être utilisé pour autre chose.

Le conseil municipal s'interroge sur la mise en place d'un système de vidéo-surveillance.

• Entretien devant chez soi
L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques.

En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires, ainsi qu'aux occupants à titre commercial de l'espace public, d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison et de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.
En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

Environnement



• Élagage
La société Orange souhaite sensibiliser les utilisateurs de leur réseau sur l'importance de l'élagage et de l'entretien des arbres et haies pour le bon fonctionnement de leurs services.

• SMICTOM
Le saviez-vous ?
Une nouvelle filière de tri va ouvrir dans les déchetteries.

Dans l'objectif de limiter la quantité de déchets déposés dans les Valoparcs et déchetteries de proximité, finissant en enfouissement, une nouvelle filière va être mise en place à partir de fin octobre : le tri des plastiques rigides. Cette filière permettra à de nombreux déchets constitués uniquement de plastique d'être valorisés pour connaître une seconde vie. Ces derniers seront valorisés et transformés en billes plastiques, permettant d'être réutilisés pour de nouveaux objets en plastique. Alors pour votre prochain passage en déchetterie, vérifiez bien la filière de tri la plus adaptée pour les déchets que vous y déposez !



Entretien des bornes d'apport volontaire : une campagne de nettoyage est en cours.
Afin d'entretenir les bornes d'apport volontaire du territoire et de garantir l'hygiène de chacune d'entre elles, une campagne de nettoyage est cours. L'entreprise Veolia en charge de cet entretien sillonne le territoire, commune par commune, pour nettoyer l'intérieur de chaque colonne ainsi que l'extérieur de chaque borne au jet à haute pression. C'est aussi l'opportunité de réaliser une maintenance sur chaque équipement afin de vérifier leur bonne conformité : fonctionnement du tambour et de la trappe, état des parois internes, graissage des mécanismes…
Cette opération a lieu trois fois par an, vous pouvez prendre connaissance de la dernière date de nettoyage et de maintenance des bornes à l'aide du calendrier de nettoyage qui est en cours de déploiement sur toutes les bornes du territoire.

2024 : le SMICTOM acceptera toujours vos tontes de pelouse en déchetterie.
Le SMICTOM acceptera toujours les tontes de pelouse en 2024 sur tous les sites (Valoparcs et déchetteries) de son territoire. En effet, une information contraire a pu être transmise ces derniers mois. Ce sont uniquement les déchetteries du territoire de Rennes Métropole qui sont concernées par cette interdiction à partir du 1er janvier 2024.

ACTUALITÉS
Une subvention pour aider les associations à réduire leurs déchets

Vous êtes une association ?
Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri...
Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

Scolaires : Déploiement d'un nouveau kit pédagogique
Pour l'année 2023-2024, le SMICTOM déploie une nouvelle formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

• Quel est cet accompagnement ?
Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

• Comment fonctionne cet accompagnement ?
En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/ .



Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/. Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destinée aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

RAPPEL : Les dépôts sauvages au pied des bornes d'apport volontaire sont interdits.
Afin de maintenir un cadre de vie agréable ans nos communes, et plus particulièrement dans les zones où se trouvent les bornes d'apport volontaires, nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits. Non seulement ils nuisent à la propreté de l'espace public, mais ils représentent une charge de travail supplémentaire pour les agents municipaux en charge de leur ramassage et du nettoyage des lieux. De plus, les dépôts sauvages représentent un coût non-négligeable pour la collectivité.
Si vous relevez un dysfonctionnement sur une borne, n'hésitez pas à scanner le QR code qui se trouve sur ces dernières pour le signaler au SMICTOM.
Concernant vos encombrants, déposez-les directement en déchetterie. Faites votre demande de carte déchetterie sur le site du SMICTOM : www.smictom-sudest35.fr.

Calendriers de collecte 2024 :

Le calendrier de collecte des bacs pour l'année 2024 est disponible à l'adresse suivante : https://www.smictom-sudest35.fr/calendrier-de-collecte-2024/

EN BREF
Tri et réduction des déchets : Le SMICTOM recherche des foyers témoins.

La meilleure parole, c'est la vôtre ! Le SMICTOM recherche des témoignages afin de partager les retours des habitants via ses outils de communication (site internet, magazine, réseaux sociaux, etc...).

Vous êtes engagé dans la réduction des déchets ? Vous pratiquez le tri, le compostage, le zéro déchet, le réemploi ? Vous avez changé de mode de collecte (bac ou borne) ? Vous souhaitez partager votre expérience, vos difficultés, bonnes surprises ou encore vos trucs et astuces auprès des habitants du territoire ? Contactez le SMICTOM : communication@smictom-sudest35.fr

• Déchetterie

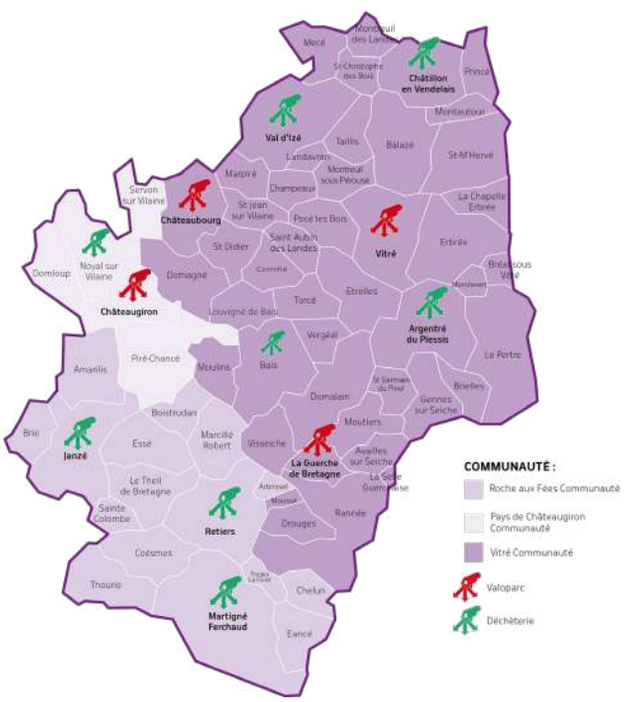
Les demandes de cartes d'accès à la déchetterie doivent être effectuées en ligne ou par téléphone auprès du SMICTOM Sud-Est 35

Les horaires d'ouverture des 12 déchèteries et Valoparcs

L'accès par carte personnelle est mis en place sur l'ensemble des 12 sites.
Plus de renseignements sur www.smictom-sudest35.fr

	Lundi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Argentré-du-Plessis	10h-12h	14h-18h	9h-12h					14h-18h	9h-12h	14h-18h
Bais	10h-12h		9h-12h				9h-12h		9h-12h	14h-18h
Châteaubourg	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Châteaugiron	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Châtillon-en-Vendelais		14h-18h	9h-12h					14h-18h	9h-12h	14h-18h
Janzé	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
La Guerche-de-Bretagne		14h-18h	9h-12h	14h-18h			9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Martigné-Ferchaud		14h-18h							9h-12h	14h-18h
Noyal-sur-Vilaine	10h-12h		9h-12h	14h-18h				14h-18h	9h-12h	14h-18h
Retiers	10h-12h		9h-12h	14h-18h				14h-18h	9h-12h	14h-18h
Val d'Izé				14h-18h				14h-18h	9h-12h	14h-18h
Vitré	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h		14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h

Les 12 déchèteries et Valoparcs sont fermés le mardi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés.



• FGDON 35

- Frelons asiatiques

Marche à suivre ! En cas de suspicion de nid, **veuillez prendre contact avec la mairie** au 02.99.96.94.58. Un référent communal se rendra sur place. Si la présence de frelons asiatiques est avérée, la mairie prendra contact avec la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui fera intervenir une entreprise spécialisée dans les plus brefs délais.

- Ragondins et rats musqués

La commune ayant signé une convention avec le FGDON35 dans le cadre de la lutte contre les ragondins et rats musqués, il vous est possible de faire appel à la Mairie ou aux piégeurs désignés si vous êtes en présence de ces animaux. Les piégeurs habilités pour la commune sont : Yves JAGLINE, Gérard FOURNIER, Ferdinand PARIS, André RONCERAY, Bertrand LEMERCIER, Raymond DOUIN, Marcel GUERIN, Jérôme GENDRY, Joseph NEVEU et Joël PICQUET. Par la convention qui lie la commune au FGDON 35, chaque piégeur perçoit une indemnité annuelle de 35 €.

Annuaire

• Annuaire des associations et artisans

Associations

Club de Football Les Bleuets	Les amis de la grotte	Génération mouvement des aînés ruraux
Franck BOISSEAU 06.15.91.77.19 bleuets.communication@gmail.com bleuets-football.footeo.com	Colette COURNEE 02.99.96.97.52	Bernard GUAIS 06.03.28.38.48 guaisbernard@gmail.com
Les Bleuets Porte de Bretagne Volley-Ball	**Team Martins Compétition**	**Associations des chasseurs de Brielles**
Eric CHEFDOR bleuets.portesbretagne@gmail.com	Estelle MARTINS 06.34.64.40.70 contact@team-martins-competition.fr	Jérôme GENDRY 02.99.96.81.41 chasseursdebrielles@sfr.fr
Lire à Brielles	**OGEC - APEL**	**Club des supporters Amandine Fouquenet**
Myriam BOULET 09.67.08.85.29 biblio@brielles.com	Fabien BRETON - Pierre BOUY eco35.ste-j-arc.brielles@eco.ecbretagne.org apelbrielles@gmail.com	Sophie FOUQUENET 06.31.02.71.24 cdsamandinefouquenet@gmail.com
Anciens combattans	**Comité des fêtes**	
Roger MORLIER 02.99.96.92.96 roger.morlier@orange.fr	Norbert PIHOURS cfb35brielles@outlook.fr	

Artisans

Mensuiserie - Agencement intérieur	Couverture - Zinguerie	Effets couture
PAUTONNIER Gwénaël La Hervelière | 06.48.00.19.12	Ckm Couverture METAIRIE Frédéric 13 Allée des Epinettes | 06.28.30.51.92 www.ckm-couverture.com	CHENAIS Emilie 06.68.58.51.46 Sur RDV uniquement, du lundi au vendredi : 17h00-19h30 et le samedi 9h-12h
Production et vente de fruits rouge	**Multi-service habitat et environnement**	**Charcuterie haut de gamme**
EARL Passion ROUGE La Chevillardière | 02.99.96.84.95	DELOURMEL Arnaud 2 Hameau des rues | 06.09.72.48.93	Maison Brielle - BRIELLE Arnaud La Rabardière | 02.99.42.74.48
Coiffure à domicile	**Création et entretien de jardins et parcs**	**Papeterie**
Karine 06.86.76.07.07	PIERR'EAU le Jardinier La Croix | 02.23.55.03.97 06.28.56.14.00 www.pierreaulejardinier.fr	Gervette - SOUVESTRE Anne-Clervie 07.67.29.86.47 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00-16h00 en dehors de ces horaires privilégier les mails : creationgervette@gmail.com
Prothésiste ongulaire		
MC OrigiNails - CELLIER Maëva 11 bis, rue des Etangs | 07.45.25.78.03 contact@mcoriginails.fr		

• Assistantes maternelles

Sandrine LAIGNEAU
1 Bis Hameau des rues
02.99.96.95.72 - 06.85.66.81.45

Marine BELTRAN
2 Rue de Bel Air
06.13.27.65.06

Michèle JANNAULT
13 Rue du Val Fleuri
02.99.96.95.66

Manuela GOUGEON
5 allée des Epinettes
06.27.96.16.34

• La paroisse

Tant que leur santé le permet, le Père Rétif et le Père Cordé secondent le Père Honoré, ce qui permet de maintenir les célébrations du week-end le samedi à 18h, le dimanche à 9h (4ème du mois à Brielles) puis celle de 10h30 toujours à Argentré. Un orchestre anime la messe des familles le 1er dimanche du mois. Les infos sont affichées sur le panneau devant l'église.

Portes ouvertes samedi 13 janvier 2024 de 9h30 à midi au presbytère d'Argentré pour rencontrer les différents acteurs de la paroisse Notre Dame d'Espérance et découvrir le projet presbytère.
Merci à tous ceux et celles qui participent au bon fonctionnement de notre église.
Bienvenue à ceux et celles qui pourraient nous rejoindre (sacristain, chorale, ménage et fleurissement, lecteurs, ...)

Contacts : Thérèse RAVENEL , Ferdinand PARIS

VOLLEY

Les Bleuets Portes de Bretagne
Un nouveau départ pour écrire une nouvelle histoire !

Et oui, vous en avez peut-être déjà entendu parler par les commérages de vos petits villages, par vos enfants, ou même par vos petits-enfants, mais une nouvelle fusion de clubs vient d'avoir lieu !

En effet, les clubs de volley-ball « Les Bleuets Le Pertre Saint-Cyr » ainsi que « Entente Sportive des Portes de Bretagne » ont décidé de s'unir, et ainsi de créer « Les Bleuets Portes de Bretagne ».

Suite aux dernières nouvelles, le club compte donc 140 licenciés, répartis sur 14 équipes ainsi que les baby-volleyeurs, mais bien sûr, nous comptons sur vous, les plus jeunes comme les moins jeunes, pour nous rejoindre au cours de l'année !

Voici les créneaux des entraînements :
• Baby-volley : Samedi de 11h à 12h – Le Pertre
• M11 : Vendredi de 16h45 à 18h – Le Pertre
• M13-M15 : Mercredi de 17h30 à 19h – Le Pertre / Vendredi de 18h à 19h30 – Le Pertre
• M18-Sénior M : Mardi de 20h à 22h – Saint M'Hervé / Vendredi de 19h30 à 21h – Le Pertre
• M18-Sénior F : Mercredi de 19h à 20h30 – Le Pertre / Vendredi de 20h à 22h – Gennes
• Détente : Mardi de 20h30 – Le Pertre
Attention, les lieux peuvent être amenés à changer au cours de l'année, veuillez nous contacter en cas de questions.

Évidemment, qui dit entraînements, dit matchs ! Rendez-vous chaque week-end, du vendredi au dimanche pour les matchs des différentes catégories. Retrouvez toutes les informations et programmes sur nos pages Instagram ainsi que Facebook.

Qui dit fusion des clubs, dit fusion des soirées !
En effet, le tournoi fluo sera bel et bien maintenu, alors soyez à l'affût au moment où le tournoi sera annoncé courant février, car les places seront limitées ! De plus, la soirée du volley aura lieu le 23 mars 2024, alors réservez la date !

PS : Une séance photo a été réalisée avec tous les licenciés du club, alors n'hésitez pas à visionner ces superbes clichés sur nos pages Facebook et Instagram, en plus de nos actualités !

Contact

E-mail : bleuets.portesdebretagne@gmail.com
Instagram : les_bleuets_portes_de_bretagne
Facebook : Les Bleuets Portes de Bretagne Volley-Ball
Tel : 06.47.95.85.46

FOOT

C'EST LA RENTRÉE DU FOOTBALL POUR LES BLEUETS LE PERTRE BRIELLES GENNES ST CYR

Une nouvelle saison commence pour l'ensemble du club et un changement pour le bureau directeur. Serge Jeuffrard souhaitant arrêter la co-présidence, le bureau a été réorganisé :

Franck Boisseau reste président, Ludovic Poirier, Aurélien Thébert et Corentin Blandeau sont vice-président, Kévin Gallais trésorier et Nicolas Serrand trésorier adjoint et trésorier du groupement, Romain Ronceray secrétaire et Géraldine Lebeau secrétaire adjointe. Merci à Serge pour toute ces années de présidence dans le club. Il reste toujours dans le conseil d'administration et en tant que membre actif dans le club.

Le groupe senior composé de 3 équipes, toujours entraîné par Pascal Pouthier, est engagé en Régional 3, District 3 et District 4 qui jouent respectivement au Pertre, Brielles et Gennes à domicile. L'équipe vétérans joue le vendredi soir à Brielles. L'équipe seniors féminines joue en foot à 7 le dimanche à 11h à Brielles.

6 équipes sont engagées en jeunes foot à 11, des U14 à U18, par le Groupement des Portes de Bretagne. Les U15 jouent à Gennes et les U17A à Brielles.

Le club remercie les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pendant toute l'année pour encadrer et accompagner aux entraînements et aux plateaux et matchs. Le nombre d'enfant des U6 à U13 (5 à 12 ans) est encore très important (plus de 100) et nécessite de nombreux bénévoles pour encadrer. Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour venir supporter nos Bleuets et savoir quand et où ils jouent, suivez-nous sur les réseaux sociaux ci-dessous, l'agenda des matchs est diffusé chaque week-end.



CONTACT :
Franck BOISSEAU, président
06 15 91 77 19

MAIL :
bleuets.communication@gmail.com et le site internet : http://bleuets-football.footeo.com
Et sur les réseaux sociaux, www.facebook.com/BLEUETSFOOTBALL, Instagram et Twitter : @bleuetsfoot

COMITÉ DES FÊTES

Au cours de l'année 2023, le comité des fêtes a financé l'achat de 10 agrès pour réaliser un parcours santé de 3,3Kms. La mise en place des agrès a été réalisée sur plusieurs samedis par des membres du CFB et d'élus du conseil municipal.





Comme chaque année, la chasse aux œufs, le lâcher de truites et le rallye ont connu un grand succès grâce à votre participation.

Cette année, nous avons repris l'organisation de la soirée dansante avec repas lors du traditionnel rallye. Cette soirée a été fortement appréciée et sera certainement reconduite.

En 2024, nous prévoyons l'installation d'une structure pour les jeunes enfants au Val Fleuri.

Nous prévoyons la reconduction de nos manifestations avec notamment la chasse aux œufs et le lâcher de truites.

Pour terminer sur cette belle année, nous invitons les personnes intéressées à nous rejoindre pour participer à l'animation de notre village et apporter de nouvelles idées.

Enfin, n'oubliez pas que le CFB propose à la location des tables, bancs et barnums. Réservations auprès de Monsieur Fabien BRETON au 06.24.65.33.75.

Vous retrouverez les dates des animations 2024 à la fin du bulletin dans la rubrique Agenda.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une belle année 2024.
Le Comité des Fêtes







GÉNÉRATION MOUVEMENT AÎNÉS RURAUX

Tout au long de l'année, le club poursuit ses activités.

La danse en ligne a réuni 80 personnes le 9 octobre 2023.

Une marche nordique a été organisée à travers des sentiers et chemins communaux.
Ci-dessous à l'échauffement avant le départ.



Le 21 octobre 2023, 45 convives étaient réunis pour le repas annuel dans la bonne humeur ponctuée de chants et de petites histoires. La journée s'est terminée par la traditionnelle soupe à l'oignon.

L'activité foot en marchant a remporté pour la deuxième année le trophée, félicitations à tous !

Retraités et futurs retraités, venez nous rejoindre !
Les amitiés Brielloises.





UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

2023 a été une année calme avec une seule remise d'insigne.
Le 10 janvier, a eu lieu l'assemblée générale avec l'élection du tiers sortant qui a été reconduit, Patrick Maupilé a été élu secrétaire adjoint.

Le carrefour d'arrondissement s'est tenu à Argentré-du-Plessis, 3 adhérents de Brielles étaient présents.

Le 8 mai, la cérémonie habituelle s'est tenue avec une importante participation comme à chaque cérémonie.
Le 09 septembre a eu lieu la journée conviviale à la salle du Val Fleuri, 32 personnes ont répondu par leur présence.
Le dimanche 29 octobre s'est déroulée la fête de la courge à laquelle nous avons participé en commun avec les Amitiés Brielloises.
Le samedi 11 novembre, 80 personnes ont participé à la commémoration. Durant cette commémoration, a eu lieu la lecture du discours officiel par Madame le Maire en présence de nos musiciens et de la chorale ainsi que des enfants de l'école accompagnés des enseignantes. S'en est suivi à la salle du Fleuri, un vin d'honneur en présence de l'équipe municipale. Le président de l'UNC a remis l'insigne de Soldat de France à Monsieur NEVEU Daniel, qu'il soit le bienvenu dans l'association.
Le 5 décembre, une cérémonie à Saint Germain du Pinel en Hommage aux morts pour la France en AFN a eu lieu. Une quinzaine de personnes de Brielles étaient présentes.

Nous avons besoin de nouveaux Soldats de France ou sympathisants, notre effectif est en diminution.
Nous sommes à votre disposition au 02.99.96.92.96 ou 06.83.15.12.27 et par mail à l'adresse roger.morlier@orange.fr

Dates à retenir pour 2024

10 janvier : Assemblée Générale
8 mai : Fête de la Victoire 1939/1945
14 septembre : Journée conviviale
11 novembre : commémoration 1914/1918
5 décembre : Hommage aux morts AFN









APEL

L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre), c'est une équipe de parents bénévoles qui se mobilisent, pour contribuer à la vie et à l'animation de l'école.

En 2022/2023, nos manifestations (Fête de la Courge, Loto et Kermesse) ainsi que les opérations (vente de chocolats, saucissons, brioches et gâteaux Bijou, produits locaux, ...) ont permis de financer entièrement le séjour «Classe Poney» (soit 3979€) et les séances de piscine pour les élèves du CP au CM2 (soit 1162€), d'apporter une aide financière à la réalisation des sorties scolaires (soit 704€) et de financer du mobilier et matériel scolaire (soit 2565€), améliorant ainsi les conditions d'accueil des enfants, la vie de l'école tout en réduisant le coût pour les parents. L'arbre de Noël de l'école a été entièrement pris en charge par l'association pour le plaisir des petits mais aussi des grands !

Cette année, nous vous donnons rendez-vous :
• la Kermesse, le 23 juin 2024
• la troisième édition de la Fête de la Courge, fin octobre 2024

Ces projets ont pu être menés grâce à l'implication de tous, familles et habitants de la commune. Un grand merci pour votre soutien, nous avons toujours besoin de vous !

Nous poursuivons la collecte de papier (journaux, prospectus, papier, catalogues, livres, ...). Vous pouvez les déposer à la borne située face à l'étang. Les bénéfices sont reversés à l'APEL. La collecte de cartouches d'encre vides se poursuit également. Vous pouvez les déposer à l'école, à la mairie ou à la bibliothèque.

Le bureau de l'APEL :
• Président : Pierre BOUY
• Vice-présidente : Camille VANDESTICK
• Trésorière : Lætitia ALLIAUME
• Vice-trésorière : Christelle TOUBON
• Secrétaire : Charlène RIDEREAU
• Vice-secrétaire : Aurore LANZERE
• Elodie BASLÉ en charge de la communication facebook de l'APEL.

L'équipe APEL de Brielles







QUIZZ

• Comment appelle-t-on les habitants de Brielles ?	les Briellois	les Briellais
• Quel est le nom de l'église de Brielles ?	Sainte Elisabeth	Sainte Trinité
• Quelle est la superficie de Brielles ?	17,35 km²	11,40 km²
• Quel est le nombre d'habitants à Brielles ?	879	696
• Brielles a eu plusieurs maires, Madame DELAHAYE occupe quelle place ?	20	24

LIRE À BRIELLES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BRIELLES
CO-GÉRÉE AVEC L'ASSOCIATION «LIRE À BRIELLES»



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés."
René Descartes
Discours de la méthode

En 2023, la bibliothèque a proposé beaucoup de nouveaux ouvrages à découvrir et de nombreuses animations encadrées par la bibliothécaire Pauline Dromby et les bénévoles.

Grâce aux 13 bénévoles de l'association « **Lire à Brielles** », la bibliothèque peut vous proposer des ouvertures régulières tous les mercredis après-midi de 14h30 à 18h00, tous les vendredi après-midi de 16h15 à 17h45 et tous les dimanches de 10h15 à 11h30. A ces permanences régulières, s'ajoute une ouverture le vendredi matin de 10h00 à 11h00 les semaines impaires.

Les bénévoles ont été mis en lumière par une interview enregistrée commandité par Vitré Communauté et que vous pouvez visionner sur le site internet de cet organisme.



La bibliothèque a rejoint le réseau ARLEANE en 2021. Un réseau réunissant 35 bibliothèques du pays de vitré et permettant la mise en place d'actions collectives et d'échange entre ces bibliothèques. Ce réseau, vous permet plus d'efficacité et de suivi sur vos emprunts de livres. En tant qu'abonné, vous pouvez suivre en temps réel les informations de toutes les bibliothèques du réseau et vos emprunts sur le site : https://arleane.vitrecommunaute.bzh/accueil.

Depuis le site d'ARLEANE, les 140 lecteurs inscrits à la bibliothèque de Brielles peuvent consulter les fiches des 4800 ouvrages disponibles dans le fond de la bibliothèque. Vous avez à votre disposition des albums, des BD enfant, des romans enfants, des romans ado, des documentaires, des BD adultes et des romans adultes dont 650 nouveautés dont 205 de dons de particuliers à la bibliothèque. Une proposition d'ouvrages éclectique et diversifiée comme en témoignent les 3200 emprunts effectués en un an.

Durant l'année 2023, la bibliothèque a pu proposer des nombreuses animations. Dès février, les enfants ont pu créer des cartes pop-up de Saint-Valentin et construire des boîtes de chocolat.

En mars, **l'opération nettoyons la nature** a été un franc succès. Une vingtaine de personnes se sont inscrites pour cette promenade citoyenne de 15km le long de 3 circuits traversant la commune. Durant cette ballade interrompue par les orages, 46 kg de déchets ont été ramassés.

En avril, durant les vacances scolaires, l'atelier racontines et bricolages a permis à 8 enfants de 3 à 11 ans de planter un petit jardin d'herbes aromatiques dans le parc derrière la mairie.

Cet été, dans le cadre de l'événement national « **Partir en livre** », la bibliothèque a proposé une animation suivie de 5 rencontres autour du thème de la liberté d'expressions. 16 enfants se sont retrouvés pour créer et illustrer un petit journal de l'été de Brielles disponible en consultation à la bibliothèque.

Durant les **vacances de la Toussaint**, grâce au réseau Arléane, la bibliothèque a participé au mois du multimédia et a proposé un tournoi de jeu vidéo. Les enfants ont joué au jeu Taiko no tatsujin et Noé RAISOIR qui a réalisé le meilleur score de la journée s'est rendu à la finale interbibliothèques le samedi 25 octobre à Vitré. Un tournoi où Noé s'est illustré avec un record de points incroyable qui lui a permis de gagner tous ses duels et de remporter la finale après laquelle il a eu la chance de jouer contre Ayami Michelle, jeune influenceuse japonaise qui a fait le déplacement de Paris pour animer l'après-midi.

De plus la bibliothèque a été présente lors du nouvel évènement multi-association de Brielles qu'est la fête de la courge. Des activités manuelles ont été proposées par les bénévoles.

Pendant la période de l'avent, Pauline a proposé la lecture d'un conte de Noël suivi chaque jour sur le blog de la bibliothèque http://bibliobrielles.over-blog.com/ et une animation carte de vœux a été organisée durant les vacances.

Tout au long de l'année, Pauline est intervenue auprès de l'école. Les métiers ont été à l'honneur lors des lectures aux enfants à l'école et lors de leur visite à la bibliothèque, ils ont pu découvrir le kamishibaï, une histoire illustrée racontée au travers d'un petit théâtre de bois.







Les dates à retenir pour 2024 :

- Un mercredi des vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages »
- Fête du Printemps : Randonnée familiale citoyenne le dimanche 24 mars
- Animations dans le cadre de « Partir en livre » en Juillet 2024.

Informations pratiques :

Coordonnées : 2, rue d'Anjou 35370 Brielles.
Tél : 09.67.08.85.29.
mèl : biblio@brielles.fr
Blog : http://bibliobrielles.over-blog.com/

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h30 – 18h / Vendredi : 10h à 11h (semaines impaires) et 16h15 à 17h30 / Dimanche : 10h15 à 11h30



CHASSEURS DE BRIELLES

Bonjour à toutes et à tous.

Depuis toujours, la chasse a parmi ses missions la lutte contre les ravages infligés aux cultures et aux animaux domestiques par une faune sauvage parfois en surintensité.

Mais aujourd'hui, la préoccupation, c'est aussi la conservation de certaines espèces menacées.

Ceci en limitant les prélèvements par des actions de surveillance et de participation à des inventaires des espèces sauvages. Ces inventaires se traduisent par des comptages (lièvres, chevreuils, renards, blaireau, etc.…).

Sur Brielles, deux soirs consécutifs, tous les deux ans sont alloués aux comptages avec la FDC 35 (Fédération Des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine). Ceux-ci nous attribut ou NON le droit de réguler/prélever certains nuisibles pouvant occasionner des dégâts aux activités agricoles/sylvicoles, majoritairement le sanglier, et à la limitation des espèces susceptibles d'occasionner des dommages comme le chevreuil, renard, corbeaux …

C'est pourquoi les 26 adhérents des « Chasseurs de Brielles » œuvrent dans ce sens en organisant des « battues » suivant un calendrier établi lors de l'AG.

Parce que la société dans sa globalité évolue de plus en plus vite, la chasse est appelée à faire de même. Les cultures changent suivant le climat et les demandes…

Les sangliers prolifèrent, occasionnant de nombreux dégâts. Ces dommages sont indemnisés par la FDC via le biais des « Permis de Chasser » et de l'assurance des chasseurs.

Ceci explique pourquoi la FDC est en réflexion pour rallonger la période de chasse des suidés dès le printemps prochain.

Pour exemple : dans le département 44, en cinq ans le prélèvement de sanglier est passé de 3000 à 7000 « bêtes noirs » avec des dégâts considérables.

Sur Brielles et les communes aux alentours, certains en ont déjà « fait les frais ».



Nous allons donc être très vigilants sur nos recherches lors de nos prochaines sorties pour éviter tous ces désagréments… ou tout au moins les limiter.

En attendant d'y voir plus clair, gageons que cette nouvelle réglementation permette de renforcer les bons rapports que l'on entretient avec le monde agricole ainsi que de satisfaire un maximum de personnes de notre entourage.
Merci à tous ceux qui aident à contribuer d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de notre association.

Bonnes fêtes de fin d'année.
Mr GENDRY Jérôme Président
Les membres du bureau ainsi que tous les adhérents.

LES AMIS DE LA GROTTE

C'est la continuité pour notre association :

- Entretien de quelques calvaires, notamment à la Motte
- Rénovation terminée pour le calvaire du Cormier
- Entretien de la grotte (peintures). Merci à la municipalité qui assure la taille des haies.
- Participation à la fête de la courge
- Animations le 15 août et à Noël (crèche, illuminations)

CLUB DES SUPPORTERS «AMANDINE FOUQUENET»

C'est une nouvelle saison qui commence, l'association continue d'évoluer, nous comptons 120 adhérents à ce jour. Le but de notre association est d'effectuer un maximum de déplacements sur les compétitions nationales et internationales de cyclisme sur route et cyclo-cross. Cette année nous avons effectué plusieurs déplacements en bus :

• Championnat de France de cyclo-cross à Bagnoles de l'Orne : janvier 2023 avec 83 supporters
• Championnat d'Europe de cyclo-cross à PONTCHATEAU le 5 novembre 2023, 55 supporters ont fait le déplacement.

Afin de faire vivre notre association, nous avons organisé quelques événements tel que le concours de palets le 17 juin 2023 au plan d'eau du Val Fleuri avec 44 participants le matin et 63 équipes l'après-midi ce fût une très belle journée. Nous avons également organisé une soirée le 2 septembre qui s'est déroulé à St Poix avec 200 personnes présentes et des repas ont également été livré à domicile.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui participent de près ou de loin à nos manifestations et organisations.

Quelques dates à retenir :
• Championnat de France de cyclo-cross à Camors le 13 et 14 janvier 2024
• Concours de palets 15 juin 2024 au plan d'eau du Val Fleuri
• Soirée du club le 7 septembre 2024 à St Poix.

Si des personnes sont intéressées pour adhérer à notre association, le tarif est de 10 euros l'adhésion par année.

N'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant : 06-31-02-71-24. Vous êtes les bienvenus.

Le Club des supporters d'Amandine Fouquenet vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Déplacement à Bagnoles de l'Orne | Janvier 2023


Soirée du club | 2 septembre 2023


Journée concours de palets | 17 juin 2023

TEAM MARTINS COMPETITION

Le Team MARTINS Competition a participé pour la 2ème année au championnat de France en 2023 !

Nos pilotes Paolo et Flavio ont couru cette saison tous les 2 dans la catégorie maxi sprint.

A une course de la fin de saison Flavio est 10ème et Paolo 5ème au championnat.

La Team c'est déjà 22 ans de compétition, Fol'car, rallycross et sprint car : nous vous invitons à consulter nos pages Facebook et Instagram pour plus de renseignements, résultats et actualités. Nous sommes une Association familiale et très passionnée. Notre site internet : teamartins.com

Team Martins Competition
Team Martins Competition @teamartinscompetition

Nous avons organisé notre 2ème loto à Argentré du plessis le 09 décembre, merci à tous de votre participation, et RDV l'année prochaine !

La Tombola se fait actuellement, sur Brielles et communes alentours. Merci à tous de votre participation et de votre accueil lors de notre passage à domicile, et bravo à ceux qui ont gagné des lots !

Les courses les plus proches en 2024 vont se dérouler à MAURON, près de Ploermel et SAINT VINCENT DES LANDES près de Chateaubriant : n'hésitez pas à venir nous rencontrer sous le stand !

Un grand MERCI à nos sponsors 2023 :
• Nos sponsors nationaux : BATI MAITRISE ELEC, MDA2, SAMSIC EMPLOI, ABSKILL, GBA Construction, EPI WEST, DUREL Sas
• Nos sponsors locaux : GBA Construction, CREDIT MUTUEL Châteaubourg, Urien Carrelage, ELMA, HYPER U Chateaugiron, GRANULE SERVICE, CAP'TIFS, DI VIN LA CAVE, ENTRE MES MAINS, INSTITUT BULLE D'AIR, LA BOUTICK DE BEL AIR, LE SAON D'ANAIS, LE SKITTLE, UTILE Argentré du P. , RESTOT BISTRO, PROXI Cuillé, AUTO BILAN ARGENTREEN, BRETAGNE CONDUITE, COTE PARTICULIERS, CR POIDS LOURDS SERVICES, OUATELSE.

Nos pilotes vont poursuivre pour la saison 2024 le Championnat de France en catégorie Maxi sprint.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenariats : vous pouvez contacter Estelle au 06.34.64.40.70 ou par mail : communication@teamartins.com

Merci de votre soutien à tous, à bientôt. Team MARTINS Competition.

Janvier

• 07 janvier : Vœux du Maire - 11h00 – Salle du Val Fleuri
• 10 janvier : Assemblée Générale - U.N.C Brielles - Salle du Val Fleuri
• 13-14 janvier : Championnat de France de cyclo-cross - Club des Supporters d'Amandine Fouquenet - Camorsle
• 18 janvier : Galette des Rois - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux

Février

• 15 février : Crêpes - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux

Mars

• 07 mars : Pot au feu - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• 18 mars : Gai Savoir - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• 24 mars : Randonnée « Nettoyons la nature » - Bibliothèque – Salle du Val Fleuri
• 30 mars : Nettoyage des chemins de randonnée - Comité des Fêtes de Brielles
• 31 mars : Ouverture de la pêche - Comité des Fêtes de Brielles - Étang du Val Fleuri

Avril

• 07 avril : Chasse aux œufs - Comité des Fêtes de Brielles - Étang du Val Fleuri
• 12 avril : Belote - Salle des Sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• 25 avril : Grillades - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• 29 avril : Danse en ligne - Salle des Sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux

Mai

• 08 mai : Fête de la Victoire 1939/1945 - U.N.C Brielles
• 09 mai : Lâcher de truites - Comité des Fêtes de Brielles - Étang du Val Fleuri

Juin

• 09 juin : Élections européennes - Salle du Val Fleuri
• 15 juin : Concours de palets - Club des Supporters d'Amandine Fouquenet - Étang du Val Fleuri
• 24 juin : Kermesse - École
• 27 juin : Buffet - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux

Juillet

• Vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages »
• Juillet : Animation « Partir en livre » - Bibliothèque
• 13 juillet : Rallye vélo - Comité des Fêtes de Brielles - Étang du Val Fleuri

Août

• 15 août : Célébration – La Grotte

Septembre

• 07 septembre : Soirée dansante - Club des Supporters d'Amandine Fouquenet - Saint-Poix
• 10 septembre : Foot en marchant - Terrain des sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• 14 septembre : Journée conviviale / Repas - U.N.C Brielles - Salle du Val Fleuri
• 21 septembre : Classes 4 - Salle du Val Fleuri
• 26 septembre : Marche nordique - Génération Mouvement des Aînés Ruraux

Octobre

• 04 octobre : Belote - Salle des sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• 06 octobre : Fermeture de la pêche - Comité des Fêtes de Brielles - Étang du Val Fleuri
• 12 octobre : Repas annuel - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• Fête de la courge - Associations Brielloises - Salle des sports
• Vacances scolaires : Ateliers «Racontines et bricolages»

Novembre

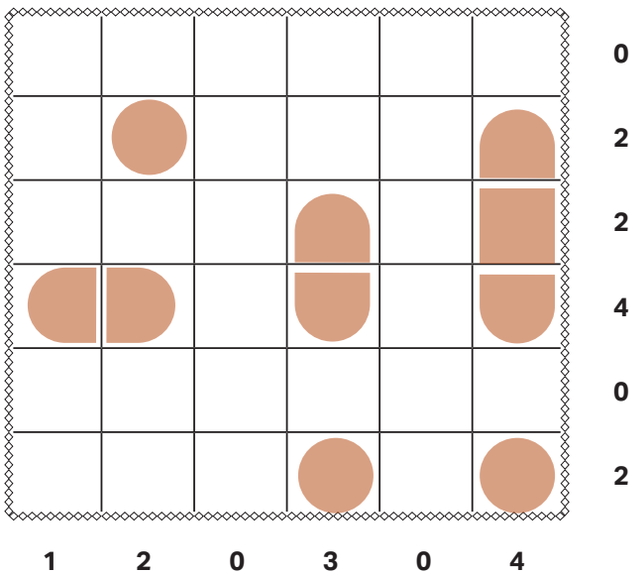
• 07 novembre : Choucroute - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
• 11 novembre : Commémorations 1914/1918- U.N.C Brielles
• Vacances scolaires - Animation - Bibliothèque

Décembre

• 05 décembre : Hommage aux morts AFN
• 19 décembre : Assemblée Générale - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux

RÉPONSES

Bataille navale



Grand angle

Il y a **16** triangles



© Mathilde BRUAND



© Mathilde BRUAND

Quizz

- Comment appelle-t-on les habitants de Brielles ?
  les Briellois ~~les Briellais~~
- Quel est le nom de l'église de Brielles ?
  ~~Sainte Elisabeth~~ **Sainte Trinité**
- Quelle est la superficie de Brielles ?
  ~~17,35 km²~~ **11,40 km²**
- Quel est le nombre d'habitants à Brielles ?
  ~~879~~ **696**
- Brielles a eu plusieurs maires, Madame DELAHAYE occupe quelle place ?
  20 ~~24~~



BRIELLES

Mairie de Brielles
11 Rue de la Mairie, 35370 Brielles